

Lutte contre la corruption — Séminaire

Un «pacte national d'intégrité» d'ici début 2013

«Le fonctionnaire est le plus exposé à la corruption compte tenu du pouvoir décisionnel qui lui a été conféré», a affirmé, hier, le chef de cabinet du ministre auprès du chef du gouvernement chargé de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption, Hichem Hammi. S'exprimant lors d'un séminaire sur «la lutte contre la corruption : procédures disciplinaires et conflits d'intérêts», M. Hammi a mis l'accent sur l'impératif d'identifier tous les cas de conflit d'intérêts et de les criminaliser en vertu de la loi.

Il s'agit, également, a-t-il ajouté, de sensibiliser le fonctionnaire aux dangers du non-respect des règles du conflit d'intérêts, de mettre en place les mécanismes de contrôle nécessaires et d'identifier tous les abus y afférents.

«La lutte contre les éventuels conflits d'intérêts ne peut être menée avec l'efficacité requise en l'absence d'autres mécanismes de lutte contre la corruption inhérents à la transparence, à l'intégrité et à la bonne gouvernance», a-t-il estimé.

A cet égard, il a fait savoir que le ministère est en train d'élaborer un contrat ou un pacte national d'intégrité qui sera signé par toutes les parties, annonçant que ce pacte sera fin prêt d'ici le début de l'année prochaine.

Plusieurs autres projets, a-t-il ajouté, sont en cours de réalisation par le ministère, précisant que ces projets visent notamment à faire un état des lieux de l'intégrité, à définir les points forts et les points faibles de l'administration tunisienne et à mettre en place un code de conduite du fonctionnaire public.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de promulguer une loi criminalisant le gain illicite et de mettre en place un système fiscal transparent.

Par ailleurs, il a annoncé que la Tunisie a été choisie par la communauté internationale pour accueillir en 2014 le prochain congrès international de l'Organisation «Transparency International».

Ce séminaire, qui se poursuivra pendant deux jours, est organisé par les services du ministre auprès du chef du gouvernement chargé de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption et la Commission européenne.

Cette manifestation se veut une occasion pour apprécier et s'inspirer des expériences réussies en matière de lutte contre la corruption.

Elle offre aussi l'occasion de prendre connaissance des standards internationaux dans ce domaine et de s'en inspirer pour améliorer les services et les transactions administratives en Tunisie.